

CHARTRE DÉONTOLOGIQUE – ÉLÈVES SENTINELLES



ÊTRE SENTINELLE

C'EST :

- Avoir envie d'aider les victimes, les rassurer, les former, leur donner des « clés » pour se (re)construire.
- Être un élève pleinement investi avec ses droits et devoirs.
- Être vigilant à son propre comportement en groupe.
- Avoir la possibilité d'arrêter, de se mettre en retrait quand on en sent le besoin.

CE N'EST PAS :

- Être une balance : je ne dois jamais dire qui est en posture perverse.
- Être un justicier : je ne vais voir celui en posture perverse pour rendre ma propre justice.
- Être un élève au-dessus des autres : je n'ai pas plus de droits.



Je m'engage envers mes camarades à :

- être vigilant·e à l'égard de toute situation de bouc émissaire et d'isolement.
- me soucier de celles et ceux qui se retrouveraient en posture de victime. Je m'inquiète de savoir s'ils vont bien et je ne leur pose que des questions ouvertes (auxquelles la victime supposée ne peut pas répondre par OUI ou NON).
- faire un effort de bienveillance et d'écoute : j'évite au maximum de me retrouver en posture perverse, je n'attaque pas.
- ne pas chercher à me venger d'un harceleur supposé même s'il s'en est pris à quelqu'un qui m'est proche.



L'utilisation de la salle des Sentinelles

- Je m'engage à n'utiliser la salle que dans le cadre des activités des Sentinelles.
- Je n'y fait pas entrer des camarades extérieur·e·s au projet Sentinelles.
- Je rends la salle dans l'état où je l'ai trouvée.
- C'est une salle de travail : je ne nargue pas les élèves qui ne peuvent pas y entrer.

J'ai pris connaissance de la charte. Je sais que je peux être exclu·e du dispositif si je ne respecte pas ces règles et je m'engage à tout faire pour que mon attitude soit conforme à cette charte.

Date :

Nom :

Signature :